

# à s e n s



## **Dossier** Soutenir la dynamique de la vie associative !



Le magazine des Sénonais > février 2025

# édito

## Paul-Antoine de Carville

MAIRE DE SENS

1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

Chères Sénonaises, chers Sénonais,

Depuis janvier, un nouveau lieu a ouvert ses portes au cœur de Sens : la Maison des Associations. Plus qu'un simple bâtiment, c'est un projet au service de celles et ceux qui donnent à notre ville son supplément d'âme grâce à leur engagement bénévole et leur dévouement.

Avec cet espace moderne et fonctionnel, nous répondons à un triple objectif. D'abord logistique : la Maison des Associations propose des salles de réunion et de travail, ainsi qu'une grande salle de 100 m<sup>2</sup> pour accueillir des assemblées générales ou des événements d'envergure. Ensuite, administratif : elle offre un point d'entrée unique pour simplifier les démarches des associations et les accompagner dans leurs projets. Enfin, stratégique : la création de la Maison des Associations permet de valoriser des locaux municipaux jusqu'alors inoccupés, situés dans un lieu central et bien desservi, les Espaces culturels Savinien.

Ce nouvel équipement est le fruit d'une réflexion ambitieuse et d'investissements soutenus : plus de 500 000 € engagés entre les travaux de 2024 et ceux prévus en 2025, avec notamment l'aménagement supplémentaire de deux nouvelles salles d'activité. C'est un investissement pour le présent et pour l'avenir associatif de notre ville.

Faire de Sens « la ville de toute une vie », ce n'est pas un simple slogan. C'est une ambition qui guide chacun de nos choix. Cela signifie concilier les priorités du quotidien et les visions à long terme. Créer des espaces pour aujourd'hui tout en imaginant la ville des prochaines décennies.

Prenons l'exemple des Promenades. Ce chantier emblématique avance selon le calendrier prévu : dès l'été 2025, une première partie sera accessible à l'ensemble des Sénonais. Mais cette transformation n'a de sens que si elle s'accompagne d'équipements répondant aux besoins du quotidien des Sénonais : de nouvelles crèches pour accueillir les familles, un nouveau centre social pour renforcer la cohésion des quartiers, une Maison des Associations pour soutenir le dynamisme de notre tissu associatif.

À Sens, nous tenons les deux bouts de la chaîne : les priorités du quotidien et la projection dans le temps long. Car c'est ainsi que nous construisons, ensemble, une ville toujours plus solidaire et vivante.

Directeur de la publication : Paul-Antoine de Carville.

Secrétaire de rédaction : Adrien Dubrasquet.

Ont contribué à la rédaction : Adrien Dubrasquet, Philippe Blanchoz.

Maquette : Aurélie Panchau-Amzil, service communication Ville de Sens.

Photo de couverture : La Maison des associations, Hélène Allard.

Photos : Hélène Allard, Philippe Blanchoz, Hanane Akaouch, Gaëlle Mathieu.

Service communication Ville de Sens, 123<sup>rd</sup>. DR.

Impression : Chevillon imprimeurs. Dépot légal à parution : ISSN 1279-8525.

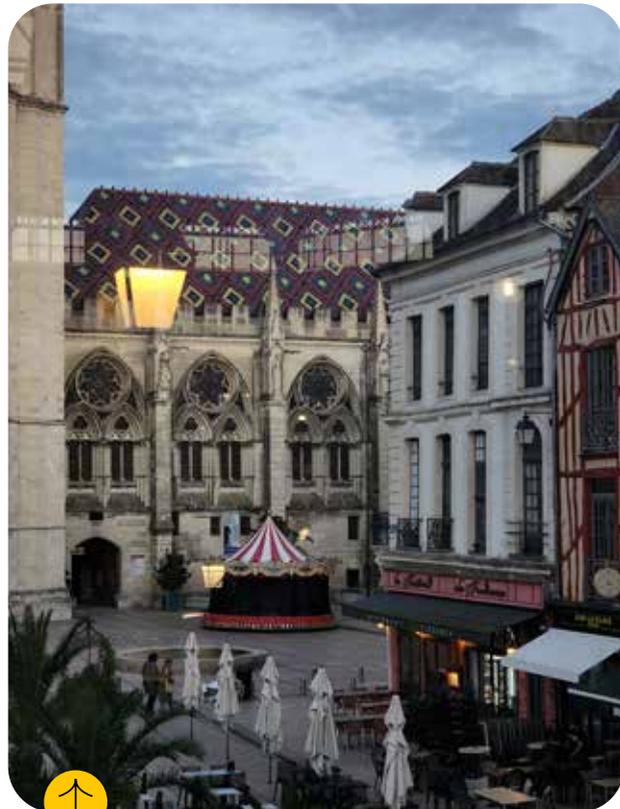
Tirage : 15 800 exemplaires.

Hôtel de Ville, 100 rue de la République, CS 70809, 89108 Sens Cedex

Tél. 03 86 96 67 00 - www.ville-sens.fr - e-mail : web@mairie-sens.fr

*PHoto.com*

↓ publié sur les réseaux



Une photo de @ladubcapture sur Instagram



Une photo de @storm\_chaser\_89 sur Instagram

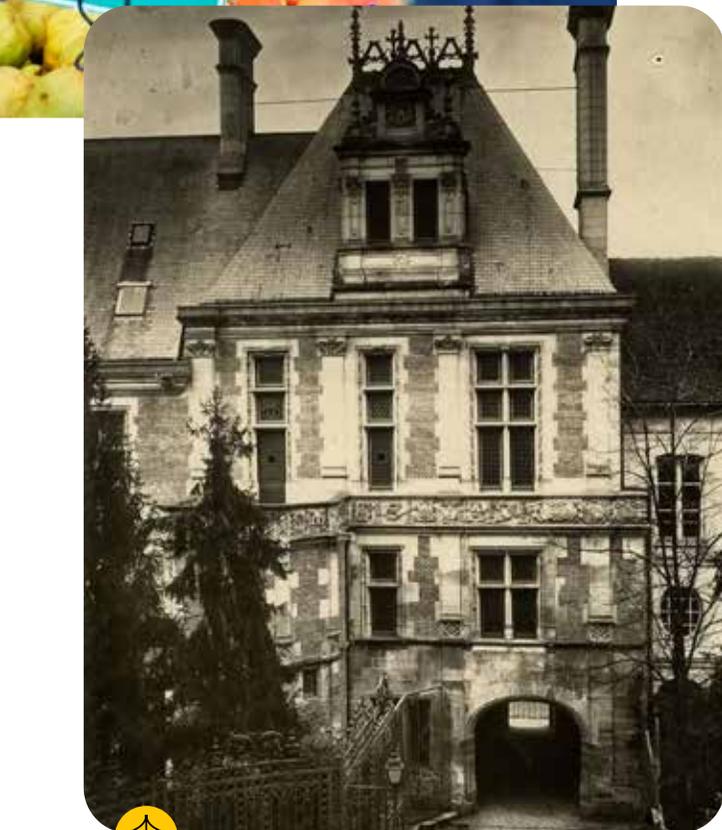


# 27275 Le chiffre du mois

C'est le nombre d'habitants que comptait notre ville en 2022 selon l'INSEE, soit 249 habitants de plus que l'année précédente. Ce qui fait de Sens la ville la plus dynamique sur le plan démographique de tout le département. Ces chiffres, issus du dernier recensement en date, confirment la tendance qui est à l'œuvre depuis plus de 10 ans : chaque année, la ville gagne environ 1% d'habitant. Si l'on poursuit cette tendance (environ 250 habitants de plus par an), on peut estimer que la ville comptera 28 000 habitants à la fin de l'année 2025.



Une photo de @ville\_de\_sens sur instagram



Une photo de @musees\_sens sur Instagram  
Cl. Musées de Sens. Fonds iconographique Chartraire

## → sommaire

### Dossier

p.4-8

**Soutenir la dynamique**  
de la vie associative !



### Métiers de la collectivité

p.9

Portrait : Justine Hermier,  
directrice de la commande publique

### Budget

p.10-11

Une gestion budgétaire maîtrisée  
pour mieux servir les sénonais

### Travaux

p.12-13

Les travaux de sauvetage de l'église  
Saint-Maurice sont lancés

### Culture

p.14

Camille Bonnardot  
compose la musique de la Fresque

### Transports

p.16-17

Le Centre Opérationnel de Production  
et la sûreté ferroviaire : le cœur battant  
de la sécurité des voyageurs

### Si on sortait / L'agenda

p.18-19

### L'actualité en bref

p.20

### Expressions

p.21

### Retour en images

p.22-23

# dossier

## Soutenir la dynamique de la vie associative !



**Célestin N'goma,**  
adjoint au maire délégué à la ville numérique, à la vie associative,  
modernisation de l'action publique et au dialogue citoyen

**Gérard Brunin,**  
conseiller délégué à la gestion patrimoniale

■ **La maison des associations est un chantier majeur de cette mandature. Pourquoi est-il si important pour Sens ?**  
**Gérard Brunin :** C'est une idée qui est née d'un constat : notre ville regorge d'associations dynamiques, mais elles manquent souvent d'un lieu central pour se retrouver et travailler efficacement. Désormais, avec la Maison des associations, les responsables associatifs disposent d'une salle plénière de 100 m<sup>2</sup> pour des assemblées générales et de six bureaux accessibles sur réservation.

**Célestin N'goma :** Absolument, ce projet répond à une ambition : renforcer le tissu associatif en offrant les outils nécessaires à leur gestion et leur développement. Nous avons créé un lieu, la Maison des associations. Mais nous avons également créé un nouveau service, le Bureau des associations dont le rôle est d'accompagner au quotidien les responsables associatifs dans leurs démarches administratives, qu'il s'agisse de gestion de subventions, de locaux ou de projets. Nous voulons leur permettre de se concentrer sur ce qui compte : leurs missions.

■ **Quels défis les associations sénonaises rencontrent-elles aujourd'hui, et comment ce projet les aidera-t-il à les relever ?**

**Célestin N'goma :** Le premier défi est souvent la visibilité. Beaucoup d'associations œuvrent dans l'ombre sans que leur travail soit reconnu à sa juste valeur. La Maison des associations leur donnera un espace pour mieux se faire connaître et pour échanger avec d'autres ac-

teurs. Un autre défi est la gestion quotidienne : certaines associations manquent de soutien financier ou administratif. Ce lieu centralisé permettra de mutualiser les ressources et de leur fournir des réponses rapides et adaptées. Avec près de 250 associations en activité à Sens, nous devons coordonner les demandes pour éviter les doublons et répartir les espaces de manière optimale. Ce projet est une réponse concrète pour soutenir leur développement tout en facilitant leurs démarches.

■ **Les travaux ont été terminés dans les temps. Quels ont été les principaux points marquants du chantier ?**

**Gérard Brunin :** Les travaux, débutés cet été, se sont achevés cette fin d'année. Avec un budget d'un peu moins de 400 000 €, nous avons modernisé les locaux : aménagement des bureaux, mise aux normes électriques, peinture, sols, et installation d'un réseau informatique performant. Heureusement, nous n'avons pas rencontré de grandes difficultés, notamment pas de présence d'amiante, ce qui aurait pu ralentir le chantier. Nous avons travaillé avec des PME locales dans le cadre de notre démarche de soutien à l'économie locale et avons également mobilisé nos services techniques et administratifs dans une dynamique collective exemplaire. Je tiens à saluer leur travail. Et ce n'est qu'une première étape : d'autres aménagements sont prévus dès 2025, avec la création de deux salles d'activités supplémentaires. L'investissement pour cette nouvelle étape est estimé à 165 000 €.

■ **En quoi ce projet incarne-t-il la vision globale de la municipalité ?**

**Célestin N'goma :** Notre équipe a toujours mis un point d'honneur à soutenir le tissu associatif. Malgré les contraintes budgétaires, nous n'avons jamais réduit le niveau des subventions aux associations. Et nous avons toujours veillé à entretenir et développer les équipements qui sont utilisés par les associations sénonaises, notamment les équipements sportifs. Avec ce projet, nous avons souhaité aller plus loin : nous offrons de nouveaux lieux de travail et de réunion pour les responsables associatifs, nous proposons de nouvelles ressources et un accompagnement administratif également.

**Gérard Brunin :** Avec le déménagement de l'association Pénélope des Espaces Savinien vers ses nouveaux locaux situés avenue de Lorrâch, la ville se retrouvait avec des locaux vides dans un lieu extrêmement bien situé. Ce projet participe de notre effort d'optimisation de la gestion du patrimoine immobilier de la ville : désormais ces bâtiments sont utilisés et ils vont pouvoir bénéficier au plus grand nombre. Dans les prochains mois, nous allons continuer à rénover et à valoriser les bâtiments situés aux Espaces Savinien en créant une Maison des séniors. Nous allons aménager 290 m<sup>2</sup>, pour permettre aux deux clubs du 3<sup>e</sup> âge de bénéficier d'un cadre moderne et fonctionnel : cette future Maison des séniors disposera de salles d'activités polyvalentes, de sanitaires adaptés, d'une cuisine équipée et de locaux dédiés au personnel encadrant.

## A la croisée des quartiers de Sens



La Maison des associations est installée dans des locaux autrefois occupés par l'emblématique association sénonaise Barre-Pénélope.

Ce bâtiment, appartenant à la Ville de Sens, se situe dans un lieu chargé d'histoire et riche en patrimoine, ayant abrité par le passé des édifices religieux remarquables - comme en témoigne encore aujourd'hui la basilique Saint-Savinien, témoins de l'importance spirituelle de Sens à travers les siècles. Transformé au fil du temps, ce site emblématique est devenu, en 2018, un pôle culturel moderne dédié à la musique, à la danse et aux spectacles. Aujourd'hui, il offre aux associations un cadre exceptionnel, alliant tradition et dynamisme, à la croisée des quartiers de Sens.

## Des témoins vivants de l'histoire de Sens et ses habitants

Le mouvement associatif sénonais existait bien avant la promulgation de la loi de 1901. En 1809, vingt-six habitants décidèrent de constituer un salon littéraire dans un local loué à un commerçant. On y lisait les journaux et gazettes de France, on y pratiquait le billard et le trictrac - seul jeu de dés autorisé - ainsi que quelques jeux de cartes. Ce premier club disparut sous le Second Empire.

En 1852, l'Harmonie de Sens (ci-dessous) vit le jour et rassembla d'anciens instrumentistes de la Société philharmonique et de la Garde nationale, qui s'associent aux choristes de l'Orphéon. Une refonte dans les années 1870 donna naissance à l'actuelle association, connue - entre autres - pour son concert de l'An neuf joué dans les Grands salons de l'Hôtel de Ville.

En 1855, une société d'horticulture fut fondée, suivie, en 1888, par la Société horticole, viticole et forestière de l'arrondissement de Sens. Aujourd'hui, sous un nom simplifié - la Société horticole de Sens - cette dernière est la première association à avoir investi la salle plénière de la Maison des associations.

Enfin, en 1904, le Photo-Club rassembla des notables souhaitant témoigner, par l'image, de la vie à Sens. L'association existe encore et propose de formidables expositions sous et autour du marché couvert.



# La Maison des Associations : un nouvel espace dédié à la vie associative a ouvert ces portes

Début janvier, la Maison des Associations a ouvert ses portes, offrant un lieu unique de rencontre, d'échange et de soutien pour les associations locales. Ce projet, initié par la municipalité, a nécessité une année de préparation et de collaboration entre plusieurs services de la ville. Ingrid Laurent, récemment nommée responsable de la vie associative, est au cœur de ce nouveau service.

Ingrid Laurent n'est pas une inconnue pour le tissu associatif sénonais. Arrivée à Sens en 2002, cet agent a travaillé pendant dix ans au service des sports, puis au service événementiel. « *J'ai toujours collaboré avec les associations, que ce soit pour l'organisation d'événements ou pour des projets plus variés, culturels notamment* », explique-t-elle. Son engagement associatif remonte à ses 14 ans : « *J'ai été bénévole pendant plusieurs années dans une association sportive, ce qui m'a permis de bien comprendre le fonctionnement d'une association.* »

Cette expérience diversifiée et ses liens solides avec les acteurs locaux ont fait d'elle une interlocutrice privilégiée pour répondre aux besoins du tissu associatif. Aujourd'hui, elle est à la tête d'un service dédié, avec pour mission de structurer et de centraliser l'accompagnement des associations sénonaises.



## Des services adaptés et centralisés

La Maison des Associations a été créée pour répondre à des besoins clairement identifiés : « *jusqu'à présent, les associations devaient se tourner vers différents services, ce qui pouvait être source de confusion. Désormais, tout est centralisé dans un même lieu* », souligne Ingrid Laurent. La Maison des Associations propose plusieurs services essentiels aux associations. Elle offre une salle plénière pour des réunions ou des formations et six bureaux partagés pour le travail associatif. Un soutien administratif est disponible pour aider à la création des projets et à la gestion des structures. Des informations pratiques sur les projets, subventions et événements locaux sont également diffusées.

## Un tissu associatif dynamique mais des défis à relever

Sens compte près de 250 associations, dont 180 étaient présentes lors de la dernière fête des associations. Cependant, le recrutement de bénévoles reste un défi majeur. « *Le manque de*

*bénévoles est un problème récurrent, dû notamment au vieillissement de la population active dans les associations et aux difficultés de transmission entre générations* », constate Ingrid Laurent. Pour y remédier, elle prévoit de développer un réseau local de bénévoles. Un encart dédié à la vie associative sur le site de la ville devrait également voir le jour pour sensibiliser et mobiliser le public.

## Un projet collectif et fédérateur

La création de la Maison des Associations a mobilisé de nombreux acteurs, notamment les services techniques, informatiques et de propreté de la ville, ainsi qu'un comité de pilotage réunissant élus et techniciens.

Avec ce nouvel espace, la municipalité espère renforcer l'engagement associatif et faciliter la mise en œuvre des projets portés par ces acteurs essentiels à la vie locale. Une inauguration qui marque une étape importante dans le soutien aux associations sénonaises.



Inauguration de la Maison des Associations, samedi 8 février, à 18h

# maison des associations

## Les services proposés incluent



### ▪ Espaces de travail et de réunion :

Six bureaux partagés, disponibles sur réservation et gratuitement, permettent aux associations de bénéficier d'un espace pour leurs activités administratives ou leurs rencontres. Une salle plénière est également accessible pour des assemblées générales ou autres événements.



### ▪ Accompagnement personnalisé :

Un soutien administratif est offert pour des démarches telles que les demandes de subventions, les modifications statutaires ou création d'un projet. « Je suis là pour les accompagner dans leurs projets, qu'ils soient événementiels ou administratifs », souligne Ingrid Laurent.



### ▪ Connexion facilitée aux services municipaux :

En cas de questions sur les espaces verts, la voirie ou d'autres domaines, les associations peuvent profiter d'un point d'entrée unique, clairement identifié.



### ▪ Accès numérique :

Grâce à une connexion Wi-Fi et à des équipements adaptés, la Maison des Associations offre des conditions optimales de travail aux structures qui en ont besoin.



### Horaires d'ouverture :

- **Lundi au vendredi :**  
9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
- **Samedi et dimanche :**  
uniquement sur réservation

### Comment nous contacter :

Maison des Associations  
Espaces Culturels Savinien  
Rue Saint-Pierre-le-Vif  
89100 SENS

### E-mail :

maisondesassociations@mairie-sens.fr

### Téléphone :

03.45.73.51.41 / 06.52.62.50.13



### Les chiffres-clés :

- **Près de 400 associations** sont répertoriées à la Préfecture
- **Près de 250 associations** répertoriées à Sens, dans les domaines du sport, culture, caritative, de solidarité et divers.
- **Subventions versées en 2023 :** 515 000 euros



*La Maison des Associations de Sens s'affirme comme un équipement moderne et fonctionnel, parfaitement adapté à la vie quotidienne des associations. Elle offre une solution particulièrement pratique avec du matériel et une gestion administrative à proximité. Enfin, le site est aisément accessible. Nous avons d'ailleurs organisé notre traditionnelle galette des rois dans la nouvelle salle plénière »*

explique Jean-Luc Boulard, président de la Société horticole de Sens





#### Le saviez-vous ?

L'un de ses fondateurs est également à l'origine d'un des fleurons événementiels sénonais : le TSF.

Cet acronyme, qui évoque l'univers de la radio, signifie «Tournoi Sans Frontière».

## Radio Stolliahc :

« L'innovation comme moteur de l'association ! »

Fondée en 1982, Radio Stolliahc est bien plus qu'une simple radio locale émettant sur le 90.1 FM. Située à Sens, cette association dynamique est un véritable moteur d'animation et de lien social pour la ville et ses environs. Toujours en quête d'innovation, l'association a marqué de son empreinte la vie sénonaise en initiant depuis plus de 40 ans régulièrement de nouvelles animations.

L'histoire de Stolliahc débute dans le quartier des Chaillots, dont elle tire son nom – un anagramme de «Chaillots». Créée à l'ère de la libéralisation des ondes FM, la radio a été fondée par de jeunes habitants du quartier – dont Jean-Pierre Hanryon, le premier président et Yanick Lepeu, qui reste aujourd'hui encore la voix emblématique et familière de ce média. Leur objectif était de donner la parole aux associations locales et de diffuser des musiques alternatives. D'abord installée dans une modeste cave rue Fénel, la radio a grandi tout en restant fidèle à ses valeurs de proximité et d'accessibilité. Aujourd'hui, Radio Stolliahc est une véritable institution locale, solidement ancrée dans la population de Sens. Au fil des années, elle a fédéré jusqu'à 400 bénévoles, rassemblant ainsi un nombre impressionnant de forces vives autour de ses actions : « Depuis toujours, nous avons cherché à nous renouveler, à imaginer de nou-

velles manifestations qui permettent d'assurer la pérennité de la radio », explique Jean-Louis Péchiné, l'actuel président.

#### Un pilier de l'animation locale

Au-delà de sa vocation radiophonique, Radio Stolliahc joue un rôle central dans l'animation de Sens. Elle organise des événements majeurs qui rassemblent et dynamisent la ville – et dont les bénéfices servent à financer le fonctionnement quotidien de la radio. Avec pas moins de 25 événements annuels attirant un peu plus de 250 000 visiteurs, la radio est un acteur incontournable de la vie locale. Parmi les temps forts, le Bric-à-brac de juin attire chaque année plusieurs milliers de visiteurs. Le Salon du Mariage, organisé dans la Salle des fêtes, est un événement désormais traditionnel qui réunit de nombreux commerçants locaux. Plus récemment, deux nouveaux événements ont vu le jour, illustrant le dynamisme de l'association : en 2023, le Salon de la Bière, et en 2024, le Salon du Vin, tous deux organisés sous le marché couvert avec des producteurs locaux. Enfin, Radio Stolliahc s'investit activement dans la couverture médiatique des événements locaux, qu'il s'agisse de festivals, d'expositions ou de manifestations sportives. Grâce à ses émissions spéciales diffusées en direct depuis ces événements, la radio crée une interaction unique avec le public tout en valorisant le patrimoine local.

#### La radio déménagement début 2025

Le dynamisme de Radio Stolliahc repose avant tout sur l'engagement sans faille de ses bénévoles. Ces passionnés, issus de Sens et de ses environs, jouent un rôle clé dans le fonctionnement de la radio, qui diffuse 24h/24, ainsi que dans l'organisation des événements. Que ce soit à l'antenne, dans la logistique ou dans la gestion des projets, leur contribution est essentielle à la réussite de chaque initiative. « L'association peut compter sur une équipe soudée. Nous portons une attention particulière à la convivialité, ce qui favorise le brassage des générations et permet de fidéliser les bénévoles », précise Daniel Blanco, trésorier de l'association. Radio Stolliahc s'apprête à écrire une nouvelle page importante de son histoire avec un déménagement prévu au 14 rue de la Grande Juiverie début 2025. Ces nouveaux locaux offriront davantage d'opportunités pour ouvrir l'association à un public encore plus large.



#### Les rendez-vous du mois de mars :

- **Dimanche 23 février** : Salon de la Pub et plaques émaillées (Marché couvert)
- **Dimanche 9 mars** : Marché du Livre Ancien, disque, & vieux papiers (Marché couvert)
- **Dimanche 30 Mars** : Puces de printemps - Bd 14 Juillet

# Métiers

de la **collectivité**

## Portrait :

**Justine Hermier,**  
directrice de la  
commande publique

Justine Hermier, sénonaise d'origine, incarne une nouvelle génération de cadres engagés au sein de la fonction publique. À seulement 30 ans, elle occupe le poste de directrice de la commande publique pour la ville de Sens et l'Agglomération du Grand Sénonais, une fonction stratégique dans le fonctionnement de la collectivité.



Justine Hermier a pris ses nouvelles fonctions en mai 2024 au sein d'un service composé de quatre personnes : trois instructrices spécialisées en marchés publics et une assistante administrative. Leur mission ? Garantir la régularité et la transparence des achats publics, qu'il s'agisse de travaux, de fournitures ou de services. « Nous sommes un service support, explique-t-elle. Nous accompagnons tous les services dans la réalisation de leurs projets, tout en respectant un cadre réglementaire strict, notamment le Code de la Commande Publique. » Cette responsabilité exige rigueur, organisation et une expertise juridique solide, des qualités qu'elle mobilise quotidiennement pour mener à bien sa mission. Rien d'étonnant pour cette passionnée de danse classique qui pratique cet art exigeant depuis l'enfance, « la danse, c'est l'école de la rigueur, tout comme mon métier », confie-t-elle.

### ▪ Un parcours façonné par la passion du droit public

Le parcours de Justine témoigne de sa détermination. Diplômée d'un master de juriste de collectivité territoriale, elle a fait ses armes à la ville

de Troyes avant de se spécialiser dans les marchés publics à la Préfecture de Police de Paris. « C'est là que j'ai acquis une expertise en gestion de marchés complexes, notamment dans les projets immobiliers de grande envergure », raconte-t-elle. Ce choix de carrière puise en partie sa raison dans un stage de 3<sup>e</sup> marquant réalisé à la mairie de Sens où elle a découvert le fonctionnement d'une collectivité locale. Pour Justine, travailler dans la commande publique revêt un sens profond : « Ce métier me permet d'être utile, aussi bien pour les services de la ville que pour les usagers. Voir des projets se concrétiser grâce à notre travail, c'est une vraie satisfaction. »

### ▪ Le chantier des Promenades, un dossier emblématique

Parmi les projets suivis récemment par Justine, celui du chantier des Promenades profite de son expérience. « Ce chantier a pour ambition de concilier des enjeux esthétiques, fonctionnels et environnementaux, avec un objectif clair : créer un espace à la fois accueillant pour les habitants et exemplaire en matière de respect de l'environnement, »

explique Justine, en charge de l'instruction de ce dossier.

En collaboration étroite avec des urbanistes, des paysagistes et les services techniques, elle a veillé à ce que chaque étape du projet s'inscrive dans un cadre réglementaire rigoureux tout en répondant aux attentes variées de chacun.

« Une attention particulière a été portée à la structuration du marché public, qui a été scindé en plusieurs lots afin d'assurer une gestion optimale, » précise-t-elle. La rédaction des appels d'offres a également joué un rôle clé : il s'agissait non seulement de définir une enveloppe budgétaire précise, mais aussi de garantir la sélection d'entreprises compétentes et fiables, capables d'honorer leurs engagements.

De plus, le projet s'inscrit dans une démarche écoresponsable, en orientant les pratiques vers des solutions durables et innovantes. « Les marchés publics ne sont pas qu'une simple formalité administrative : ils déterminent les orientations concrètes d'un projet, et c'est à ce niveau que nous pouvons vraiment faire la différence, » conclut Justine avec conviction.



# Une gestion budgétaire pour mieux servir les Sénonais

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) est un document clé qui permet de poser les bases du budget annuel de la ville. Il expose les grandes priorités politiques, les choix stratégiques et les perspectives financières pour l'année à venir. Ce document, présenté en conseil municipal le 20 janvier dernier, permet d'informer les élus et les habitants sur l'état des finances locales et les projets envisagés. Il constitue une étape déterminante car il fixe les orientations qui guideront la répartition des dépenses et des investissements, tout en respectant l'équilibre financier de la commune.

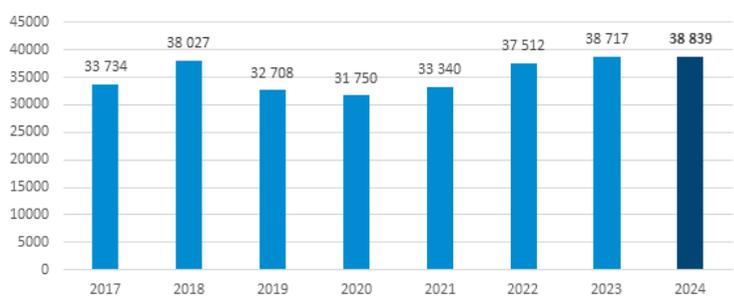
Le budget de notre ville repose sur **deux** grandes composantes : les **dépenses de fonctionnement** et les **recettes de fonctionnement**.



Les dépenses de fonctionnement comprennent tout ce qui permet à la ville de fonctionner au quotidien : salaires des agents, entretien des bâtiments, services publics essentiels. En 2024, ces dépenses s'élèvent à **38,8 millions d'euros** et sont parfaitement maîtrisées à l'image de la masse salariale, qui représente les deux tiers des dépenses, désormais stabilisée.

« En 2024, ces dépenses n'ont augmenté que de 0,3 %, malgré une inflation estimée à 2,6 %. Cela témoigne d'une approche proactive visant à optimiser les ressources tout en maintenant un haut niveau de services publics. Les efforts d'économie, comme la rationalisation des processus administratifs et la chasse au gaspillage énergétique, et le travail sur la masse salariale renforcent les capacités d'autofinancement de la collectivité. Cette gestion stricte est essentielle pour garantir la pérennité financière dans un contexte économique incertain » détaille Clarisse Quentin, première adjointe au maire en charge des finances.

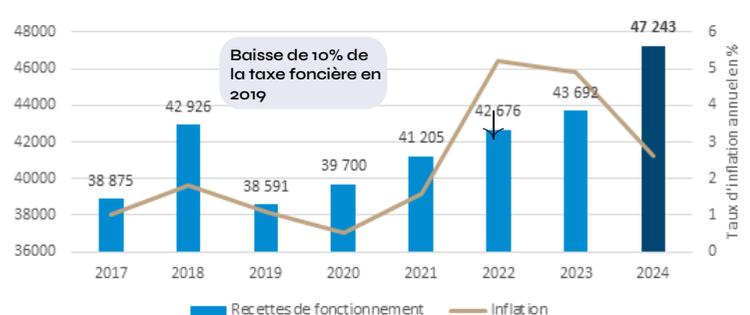
Evolution des dépenses de fonctionnement (en k€) ↓



En parallèle de cette gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, un effort significatif a été réalisé pour optimiser les **recettes de fonctionnement**. Celles-ci proviennent principalement des impôts locaux, des dotations de l'État et des subventions. « Depuis 2014, la municipalité maintient un gel des impôts locaux, un choix politique audacieux dans un contexte de pressions budgétaires croissantes. Ce maintien de la stabilité fiscale reflète l'engagement de la ville envers ses administrés. En protégeant le pouvoir d'achat des habitants, Sens renforce son attractivité résidentielle, tout en stimulant son développement économique. Cette stratégie est rendue possible grâce à la rigueur budgétaire appliquée sur plusieurs années » rappelle la première adjointe.

En 2024, les recettes atteignent un niveau inédit de **47 millions d'euros**, soit une augmentation de **près de 8 %**. Cette hausse n'est pas liée à une augmentation des impôts. Elle est le fruit d'une politique offensive et proactive. « Nous avons su aller chercher des recettes supplémentaires en cédant des biens immobiliers inutilisés, en obtenant des aides et des subventions auxquelles nous avons droit, et en optimisant nos financements » précise Clarisse Quentin.

Evolution des recettes de fonctionnement (en k€) ↓



La première adjointe poursuit : « En 2025, nous allons poursuivre ces efforts, en continuer à travailler à la fois sur le volet dépenses et sur le volet recettes. Nous ne changeons pas de stratégie budgétaire, nous n'inventons pas de nouveaux projets : nous gardons le cap que nous nous sommes collectivement fixé. Les orientations budgétaires que nous avons présentées le 20 janvier dernier sont placées sous le signe de la continuité avec celles des années précédentes. »

Toutefois, l'incertitude liée au contexte national et à l'absence de loi de finance pose de nouvelles contraintes dans la construction du budget de la ville pour 2025. « La difficulté nouvelle que nous avons est liée à l'absence de budget, alors que le déficit national atteint un niveau inédit de 6,1%. Nous savons que les collectivités vont être mises à contribution pour combler le déficit public, mais nous ne savons pas quel effort va nous être demandé. Le projet présenté par le gouvernement Barnier impactait notre ville à hauteur de 1 million d'euros. Qu'en sera-t-il du budget du gouvernement Bayrou ? » explique Clarisse Quentin. Face à cette situation, la Ville construit un budget qui repose sur des hypothèses volontairement pessimistes. « Devant cette inconnue, nous avons choisi de faire « comme si » le budget Barnier avait été adopté et avons intégré un manque à gagner de 1 million d'euros. Mieux vaut prévoir qu'être pris au dépourvu. » poursuit la première adjointe.

# aire maîtrisée

## → Une épargne renforcée pour investir



La maîtrise des dépenses de fonctionnement conjuguée à l'amélioration des recettes de fonctionnement se solde par une amélioration du taux d'épargne de la ville. Cet effort est la clé pour permettre à la collectivité d'engager un choc d'investissement ambitieux, sans augmenter les impôts. « Nous sommes dans la même situation qu'un ménage qui a des projets. Pour cela il peut réduire les dépenses et essayer d'augmenter ses revenus. Mécaniquement, cela améliore son épargne, mais aussi sa capacité d'endettement. C'est exactement ce qui se passe pour la ville, mais contrairement à de nombreuses collectivités, nous faisons le choix de ne pas augmenter nos revenus en actionnant le levier fiscal » explique Clarisse Quentin.

A l'issue de l'année 2024, la collectivité affiche ainsi une épargne nette de 3,9 millions d'euros. L'épargne retrouve ainsi un niveau similaire à celui des années avant COVID, après les difficultés rencontrées en 2021 et 2022 liées à la crise énergétique et à la très forte inflation. « Depuis que nous avons mis en place cette stratégie budgétaire conciliant politique de rigueur et choc d'investissement, nous doublons notre taux d'épargne chaque année, ce qui traduit à la fois la bonne santé financière de notre ville et l'efficacité des efforts de l'ensemble de la collectivité » souligne Clarisse Quentin



Pour financer ses projets d'investissement, la ville recourt également à l'emprunt, en complément de son autofinancement. En 2024, la ville a souscrit un emprunt de 5,1 millions, portant son taux d'endettement à 38%, bien inférieur à la moyenne nationale des communes de même strate. « Quand nous sommes arrivés à la mairie en 2014, le taux d'endettement de la ville était de 62%. Nous avons fait le choix de désendetter la ville. Ce travail de longue haleine nous permet de retrouver une capacité d'endettement importante. Pour autant, nous faisons le choix d'emprunter de façon modérée et parfaitement maîtrisé : notre encours de dette est équivalent à celui des années avant COVID mais notre taux d'endettement est moindre car nous avons réussi à améliorer notre structure de fonctionnement » explique Clarisse Quentin.

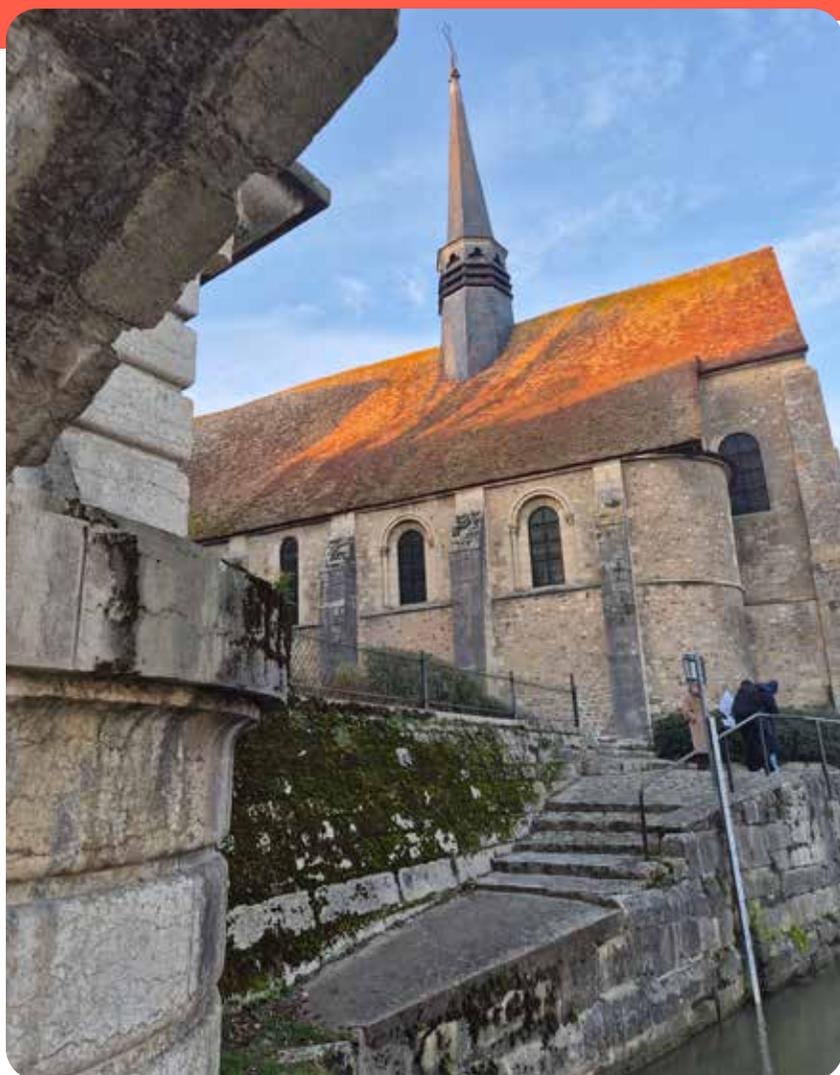


Grâce à ce travail sur les dépenses et les recettes, aux capacités d'autofinancement de la ville et à la capacité d'emprunt préservée de la collectivité, l'équipe municipale prévoit d'engager 27 millions d'euros d'investissement sur l'année 2025. « C'est la traduction concrète du choc d'investissement voulu par notre équipe pour la ville. Dans ces 27 millions, on retrouve les principaux projets de notre mandat, du chantier des Promenades jusqu'à la construction de la Ruche aux Champs-Plaisants sans oublier la création de 2 nouvelles crèches. Sans oublier nos enveloppes récurrentes d'investissement, comme celle de 1,3 millions pour les écoles ou de 2 millions pour l'entretien de la voirie et des ponts. »

Pour mener à bien ces 27 millions d'investissement, la Ville peut compter sur le soutien de ses partenaires. D'ores et déjà, 10 millions d'euros de subvention lui ont été notifiés de la part de l'Etat, de la CAF, de la Région, du Département ou de l'Agglomération. « Nos projets sont bien voire très bien subventionnés. C'est un signe de la qualité du travail de nos services mais aussi de la pertinence de nos investissements qui sont approuvés et soutenus par l'ensemble nos partenaires institutionnels » démontre Clarisse Quentin.

→ Retrouvez l'intégralité du Rapport d'orientations budgétaire ici





Ce projet de restauration de l'église Saint-Maurice représente un défi technique majeur, nécessitant une expertise pointue en matière de restauration de monuments historiques. L'approche méthodique, combinant techniques traditionnelles et modernes, vise à assurer la pérennité de cet édifice patrimonial pour les générations futures. Le chantier a été divisé en deux phases, la première qui se déroulera en 2025 concernera la moitié de l'église côté rivière. En 2026, la seconde partie de l'église sera traitée finalisant l'intervention.

## Consolidation de la structure

Parmi les nombreuses entreprises participant à la restauration, l'entreprise Léon Noël, spécialisée dans la restauration de monuments historiques, notamment en maçonnerie et pierre de taille, est en charge de stabiliser et de consolider la structure de l'édifice, une opération complexe. Cette entreprise possède une expérience significative dans la région de Sens, ayant déjà travaillé sur plusieurs projets majeurs, notamment la Cathédrale, l'église Saint-Pregts et l'église Saint-Savinien-le-Jeune.

Audric Volette, assistant conducteur de travaux de la société Léon Noël, détaille cette phase cruciale de consolidation : « Il est impératif de stabiliser l'édifice, notamment ses parties orientales fragilisées par des affaissements progressifs. Nous installerons des tirants en haut des murs pour éviter leur écartement. Les fondations seront renforcées grâce à l'installation de micropieux en béton, une solution technique indispensable pour prévenir tout risque supplémentaire. » Le coût des travaux est estimé à 2 242 766,93 € ht. Pratiquement 360 000 € de subvention ont déjà été notifiés par la DRAC. À terme, 600 000 € de subventions supplémentaires pourraient contribuer au sauvetage de l'édifice.

## Les travaux prévus en 2025 concernent la première moitié côté rivière de l'église :

- **Maçonnerie** : De janvier à juin, consiste en la sécurisation du site avec l'installation de chantier et d'échafaudages. Suivront la restauration des maçonneries en moellons et briques, le pavage, ainsi que la mise en place des tirants de consolidation.
- **Charpente** : De janvier à avril, la charpente de la nef et du chœur sera diagnostiquée, restaurée et renforcée pour garantir la pérennité de l'édifice.
- **Toitures** : Entre mars et juin, les toitures de la nef, du chœur et de la sacristie seront démontées, restaurées, puis recouvertes.
- **Sculptures et vitraux** : En février, les vitraux seront déposés puis envoyés en atelier pour être réinstallés en juillet. Les mois de juin à août seront consacrés à la restauration des sculptures.
- **Consolidation structurelle** : Fin août les travaux entrent dans une deuxième phase avec le terrassement, les fouilles archéologiques et l'implantation des micropieux. Une plateforme dominant l'Yonne sera installée pour faciliter le travail. À l'extérieur, parallèlement, des travaux de pavage et sur les espaces verts seront réalisés.

## Un projet décalé dans le temps pour optimiser les subventions

Le chantier de restauration de l'église Saint-Maurice aurait dû débuter en 2024. Toutefois, la municipalité a fait le choix de le reporter de quelques mois afin d'optimiser le financement de ce projet. Ce report permet à la ville de le coordonner avec le calendrier des principaux financeurs, notamment la DRAC (direction régionale des affaires culturelles), afin d'améliorer le taux de subvention de ce chantier.

# travaux

## Les travaux de sauvetage de l'église Saint-Maurice sont lancés

La ville de Sens renforce son engagement envers la préservation du patrimoine en initiant la restauration de l'église Saint-Maurice, un édifice emblématique et témoin de l'histoire locale. Ce chantier d'environ 18 mois a été permis grâce à une collaboration étroite avec les services de la DRAC. La municipalité a ainsi réussi à optimiser les subventions pour financer cet ambitieux projet. Les travaux ont débuté mi-janvier.



## Le kiosque, emblème des Promenades, sera reconstruit d'ici la fin de l'été

Ce 13 janvier, dans le confort de la salle de réunion de la base vie du chantier, une rencontre importante a eu lieu. Elle rassemblait les représentants des entreprises impliquées ainsi que les responsables du service d'Ingénierie et des projets structurants de la ville, afin de discuter du lancement des travaux de reconstruction du kiosque.

Les travaux débuteront immédiatement après la foire et s'inscrivent dans un calendrier particulièrement serré. L'objectif est sans équivoque : reconstruire le kiosque d'ici la fin de l'été, comme l'ont rappelé les responsables municipaux lors de cette réunion. Cela permettra de bénéficier d'un mois pour les finitions et l'installation des rambardes et du mobilier urbain. Pour rappel, au travers de la consultation, les habitants se sont exprimés pour préserver le kiosque. Trop endommagé, la municipalité a choisi de le reconstruire à l'identique. Stéphanie Dietre, l'architecte de la Ville qui a dessiné les Promenades a profité de l'occasion pour adapter cet édifice aux nouveaux usages : *« je me suis posé la question du rôle d'un kiosque comme celui-ci au XXI<sup>e</sup> siècle. Depuis sa construction en 1936, les usages ont évolué et on ne fait plus nécessairement de la musique sous ce dernier aussi couramment qu'à l'époque. Nous avons traité ce kiosque comme un espace public, un lieu où se retrouver, un espace de contemplation légèrement surélevé. Principale évolution, nous allons installer une rampe d'accès PMR pour faciliter l'accès à l'intérieur du kiosque. Nous allons également y installer des bancs pour en faire un véritable espace public. »*

### → Le toit préfabriqué en usine

Après la Foire, les travaux de fondation et de terrassement devront avancer rapidement. Un radier général a été validé pour renforcer la stabilité structurelle de l'édifice. Quant à la toiture, elle constitue l'une des priorités. Préfabriquée en usine, elle sera assemblée sur place entre juillet et août. Pour éviter tout retard, un planning détaillé a été établi.

**Nabiha Chaubard,** architecte au sein du cabinet sénonais NJ Architecte en charge de la reconstruction du kiosque connaît bien Sens et son patrimoine.

### Quels sont les principaux défis de ce projet ?

La difficulté majeure réside dans le respect des délais, qui sont particulièrement courts pour ce type de reconstruction. Il est crucial d'être très performant dans l'organisation des travaux et la coordination de tous les intervenants. Notre second défi est de redonner vie à une structure qui a été abandonnée pendant plusieurs années.

### La construction de kiosques est-elle courante dans votre pratique ?

C'est un projet très particulier car on ne construit plus beaucoup de kiosques aujourd'hui. Ce qui rend ce projet fascinant, c'est sa dimension publique et les nombreuses exigences auxquelles il doit répondre. Il y a une forte attente de la population qui a toujours connu ce kiosque et y attache de nombreux souvenirs.

### Comment avez-vous abordé la conception de ce nouveau kiosque ?

Initialement, nous avons envisagé une modernisation plus prononcée. Cependant, nous avons rapidement compris que les habitants souhaitaient conserver l'aspect historique du kiosque. Nous avons donc opté pour une approche qui respecte la silhouette originelle tout en apportant des améliorations nécessaires, notamment en termes d'accessibilité.



## culture

### Camille Bonnardot compose la musique de la Fresque

**A** la fois musicien, compositeur et multi-instrumentiste, engagé dans de nombreux projets musicaux et culturels au sein de notre territoire, Camille Bonnardot, sénonais de 30 ans, compose actuellement la musique du spectacle historique « La Fresque » qui se déroulera cet été dans la cour du Palais synodal.

Issu d'une famille de musiciens, Camille Bonnardot, a grandi dans un environnement où la musique ancienne occupait une place importante. Son père, Emmanuel, n'est autre que le fondateur de l'ensemble vocale et instrumental Obsidienne. Alors que ce dernier répétait avec sa vielle à roue, Camille, enfant, s'initiait à la trompette, juste à côté : « *je jouais très fort mais cela ne semblait pas perturber mon père!* » se remémore-t-il avec amusement. Cette fusion des deux mondes, comme une évidence, façonnera sa sensibilité artistique. Très vite, profitant d'une maison remplie d'instruments de musique, il s'initie à d'autres pratiques comme le piano, la guitare et des instruments venant du Moyen-Âge.

#### Une sensibilité forgée dans la diversité musicale

Après des études en musicologie à Paris 8 et des cours dans plusieurs conservatoires, il développe une vision globale de la musique, mêlant théorie et pratique. « *J'ai beaucoup appris grâce aux analyses de partitions, mais aussi en observant les musiciens qui travaillaient avec mes parents. Cette immersion m'a donné une perspective unique* », confie-t-il. Parallèlement, il se forme au théâtre, ajoutant une nouvelle corde à son arc et

affirmant sa conviction que musique et spectacle sont indissociables.

#### « La Fresque » : un voyage sonore entre époques

Sylvain Machac, l'instigateur du spectacle La Fresque, perçoit rapidement l'opportunité d'intégrer au projet le jeune compositeur sénonais. Expert en musique ancienne et doté d'un talent pour composer des thèmes universels, celui-ci s'impose comme choix : « *Sylvain m'a demandé de composer un thème original qui évoque cette période, mais qui puisse également évoluer dans le temps,* » explique Camille. En puisant dans les archives musicales de l'ensemble Obsidienne, puis en enregistrant des morceaux originaux et en impliquant les habitants du Sénonais dans des ateliers de chant, le compositeur livrera une bande-son qui mariera chants médiévaux et compositions modernes.

Retrouvez l'article complet sur la page actu / [www.ville-sens.fr](http://www.ville-sens.fr)

**Dans votre agenda :** Sieste contée et chantée par la Compagnie « En forme de poire », le 26 mars au théâtre de Sens à 15h et 19h30. Un spectacle qui tient éveillé !

# Les vacances scolaires : une occasion privilégiée pour les familles

**L**es vacances scolaires sont souvent l'occasion pour les familles de se retrouver et de passer des moments privilégiés ensemble. Cependant, pour les grands-parents qui accueillent leurs petits-enfants durant ces périodes, trouver des activités qui plaisent à toutes les générations peut parfois relever du véritable casse-tête.

C'est précisément pour répondre à ce défi que la ville de Sens a le plaisir de vous présenter la deuxième édition du « Festival des Grands-Parents » !

Organisé durant les vacances scolaires de février 2025, ce festival intergénérationnel propose des solutions pratiques et ludiques pour permettre aux grands-parents et aux petits-enfants de profiter pleinement de leur temps ensemble.



**Programme des activités de 14h à 17h à la salle des Fêtes de Sens**

- **Les mardis 25 février et 4 mars, atelier créatif :** libérez votre créativité et repartez avec votre propre réalisation.
- **Les mercredis 26 février et 5 mars, grand loto :** participez à un loto ouvert à tous, avec de nombreux lots à gagner. Un moment de partage et d'excitation pour renforcer les liens familiaux.
- **Les jeudis 27 février et 6 mars, après-midi jeux de société :** une ambiance chaleureuse et conviviale pour petits et grands.
- **Les vendredis 28 février et 7 mars, atelier cuisine :** apprenez à préparer de délicieux encas, suivi d'un goûter convivial.

## **Autres animations**

- **Coin lecture :** Laissez-vous transporter dans des univers féériques grâce à des histoires captivantes pour petits et grands.
  - **Cabine photo à thèmes :** immortalisez vos souvenirs dans une cabine photo avec divers décors et accessoires.
- Ne manquez pas cette belle occasion de partager des moments uniques en famille !

# transports

Le Centre Opérationnel de Production et la sûreté ferroviaire :

## le cœur battant de la sécurité des voyageurs

**G**arantir la sécurité des voyageurs, des personnels et des infrastructures ferroviaires est une mission essentielle de la sûreté ferroviaire. Ce service de la SNCF mobilise des agents assermentés, armés, faisant preuve d'un savoir-faire unique et dotés de pouvoirs spécifiques, pour protéger l'environnement ferroviaire.

« Il n'y a jamais de journée type », raconte Sébastien F., Chef d'Unité Opérationnelle Bourgogne-Franche-Comté / Sûreté ferroviaire zone Est qui dirige 52 agents répartis sur plusieurs sites. « Chaque mission est adaptée aux besoins spécifiques : sécuriser des gares identifiées comme sensibles, accompagner des trains sur des axes à forte affluence, ou encore prévenir des actes de malveillance contre le matériel ou les infrastructures ferroviaires. Nous intervenons aussi bien dans les gares qu'à bord des trains. Par exemple, un agent peut accompagner une circulation jusqu'à une gare, y rester pour une mission dissuasive, puis repartir avec un autre train. » explique-t-il. Ce travail de terrain, ajusté en permanence, repose sur une analyse fine des problématiques sûreté.

### ▪ La lutte contre des risques multiples

La présence dissuasive en tenue d'uniforme est une première réponse, mais les agents de sûreté ferroviaire ont aussi des prérogatives étendues. Ils peuvent constater par procès-verbal les infractions au code de transports.

Et aussi effectuer des inspections visuelles des bagages, des fouilles de bagages avec le consentement des voyageurs, et des palpations de sécurité lors d'événements spécifiques sous couvert d'un arrêté préfectoral. Ces mesures renforcent leur capacité à lutter contre l'introduction d'objets dangereux, conformément à la loi Savary adoptée après les attentats de 2015.

Un domaine prioritaire pour la sûreté ferroviaire reste la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. « Le législateur nous a confié cette mission, et nos agents sont ha-

bilités à constater des infractions comme l'outrage sexiste », souligne le chef d'unité.

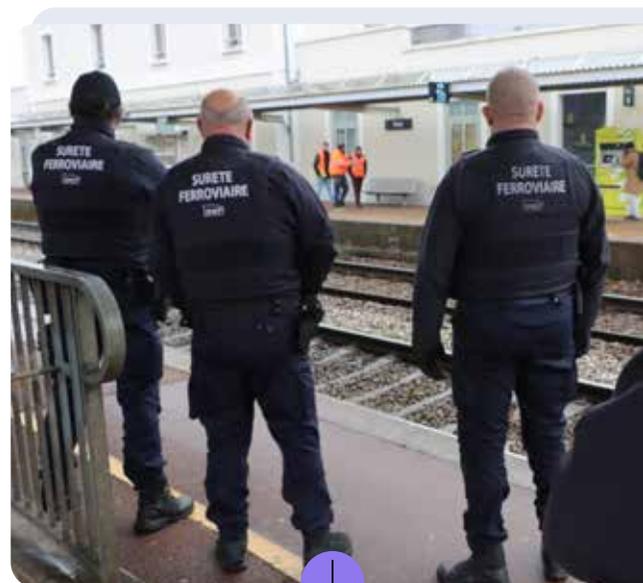
### ▪ Un continuum de sécurité

La sûreté ferroviaire ne travaille pas seule. Les partenariats avec la police nationale, la gendarmerie et les polices municipales sont cruciaux. Des missions conjointes, comme celles organisées en gare de Sens, illustrent cette coordination. « Ces collaborations permettent de couvrir efficacement notre territoire et d'assurer notre ancrage au sein du continuum de sécurité », précise le responsable. Les équipes exploitent également les systèmes de vidéoprotection installés dans les gares et les trains. « Nous fournissons les images aux forces de l'ordre sur réquisition. Ce travail en réseau est essentiel pour répondre rapidement aux incidents. »

### ▪ Un métier d'engagement et de discernement

La mission des agents va au-delà de la simple protection. Ils représentent aussi l'image du groupe SNCF auprès des voyageurs, leur fournissant parfois des informations ou de l'assistance. « Ce qui nous gratifie, c'est de recevoir des témoignages de satisfaction des clients, rassurés par notre présence », confie le chef d'unité.

L'engagement, le discernement et la loyauté sont les valeurs qui animent ces femmes et ces hommes. « Nous savons que notre travail est essentiel, autant pour les voyageurs que pour nos collègues. » Une mission qui, bien qu'exigeante, est une source de fierté.



## En cas de danger, appelez le 3117 ou envoyez un SMS au 31177

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation représentant un danger pour votre sécurité ou celle des autres voyageurs, plusieurs moyens sont à votre disposition pour signaler l'incident :

- Appelez le 3117 ou envoyez un SMS au 31177. Ce service est disponible 24h/24 et 7j/7.
- Utilisez l'application « 31 17 Alerte », pratique et rapide pour signaler un problème.
- Rendez-vous à une borne d'appel d'urgence en gare.
- Adressez-vous directement à un agent sur place.

Votre vigilance et vos signalements contribuent à la sécurité de tous.



## Le Centre Opérationnel de Production : résoudre les imprévus au quotidien !

Dans les coulisses de SNCF Voyageurs, une structure clé assure la régularité et la sécurité du transport ferroviaire : le Centre Opérationnel de Production (COP). Situé à Dijon, ce centre gère quotidiennement 600 trains Mobigo sur un vaste territoire. Cette mission de taille repose sur une organisation minutieuse, une anticipation importante et une réactivité à toute épreuve, indispensables à la production de transport ferroviaire : près de 95% des trains Mobigo respectent les horaires !

Avec ses 10 opérateurs en poste permanent, le COP s'apparente à une véritable tour de contrôle. Dans un open-space équipé d'écrans, les agents suivent en temps réel la localisation des trains et analysent les situations pour anticiper ou réagir aux aléas. « Notre rôle, c'est d'assurer que chaque train arrive à destination en toute sécurité, peu importe les imprévus », explique Thierry Pacot, dirigeant COP BFC /

Crise Voyageurs. Cette coordination repose sur des outils avancés, comme la géolocalisation des trains et des communications directes avec les conducteurs et contrôleurs, équipés de téléphones professionnels et radios. L'objectif est de suivre le plan de transport du jour établi un an et demi à l'avance. Cependant, les imprévus sont le quotidien des équipes du COP.

### ■ Des défis constants

Qu'il s'agisse de problèmes de production et personnel, de pannes de matériel, ou d'événements externes comme des intempéries, glissements de terrain, ou encore des collisions avec des animaux, chaque jour apporte son lot de défis. « Environ 80 % des aléas proviennent de causes externes, indépendantes de notre production », souligne le responsable. Et de rajouter : « l'an passé, une tempête imprévue a paralysé tout le réseau de la Région, immobilisant des centaines de trains et des milliers de voyageurs. Chaque incident exige une prise de décision rapide et coordonnée, impliquant l'intervention des pompiers ou la substitution par des taxis et bus.

### ■ Une coordination sous pression

Face aux crises, SNCF Voyageurs active des

plans de transport dégradés. Ces scénarios permettent de limiter les impacts sur les voyageurs en ajustant les itinéraires, les horaires ou les moyens de substitution afin de permettre une reprise rapide du trafic. « Cependant, cette reprise peut être différée à cause d'éléments techniques imprévus ce qui entraîne souvent des ajustements dans les prévisions horaires. Par exemple, alors que nous travaillons sur une reprise prévue à 17h, un changement de dernière minute peut nous obliger à tout réorganiser. Cela implique de repositionner le matériel et les conducteurs, ce qui complique considérablement la gestion opérationnelle et retarde la reprise du service », complète le responsable.

### ■ Un engagement quotidien pour la sécurité

Au-delà des défis techniques, la sécurité reste une priorité absolue. « La règle d'or est claire : un train présentant un défaut sera arrêté, quelles que soient les conséquences sur le trafic », insiste le responsable. Cet engagement, combiné à l'expertise des équipes et à leur capacité d'adaptation, est au cœur de la mission du Centre Opérationnel de Production.

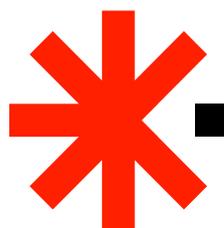


## Thierry Pacot, dirigeant COP BFC / Crise Voyageurs

31 ans d'expérience au service de ce poste hautement stratégique

Entré dans l'entreprise en 1994, il a débuté comme aiguilleur avant de

gravir les échelons, passant par les postes de régulateur, chef régulateur, puis responsable de la sécurité ferroviaire côté réseau. Cette expérience lui a permis d'acquérir une expertise technique complète, couvrant la signalisation, la caténaire, la régulation et l'infrastructure ferroviaire. Fort de son expertise technique et de son expérience en gestion de crises, il dirige aujourd'hui le Centre Opérationnel de Production à Dijon. Le COP, composé d'agents expérimentés, assure la gestion de crise pour garantir la prise en charge des voyageurs en toute sécurité.



## Fête des bénévoles associatifs

→ **Samedi 8 février 10h - 22h**  
à la Maison des associations

Rejoignez-nous pour une journée exceptionnelle qui met à l'honneur l'esprit associatif et l'engagement précieux des bénévoles sénonais !

À l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Maison des associations, située sur le site des Espaces culturels Savinien, rejoignez-nous dès 10h pour découvrir ce lieu désormais au service des associations sénonaises et de leurs membres dévoués.

Lors des portes ouvertes, découvrez la Maison des associations, son fonctionnement, ainsi que le rôle du Bureau des associations. Ce sera aussi l'occasion de mieux comprendre le dynamisme du tissu associatif sénonais, mais aussi de rencontrer les acteurs locaux des associations culturelles, sportives ou encore sociales !

Dès 18h, participez à l'inauguration officielle autour d'un moment de convivialité suivi d'un vin d'honneur. Par la suite, profitez d'une soirée musicale festive en l'honneur de ces bénévoles qui s'impliquent dans le dynamisme de la vie locale.

## Le Grand ballet de Kiev fait son retour

→ **11 et 12 février à 20h30** au  
Théâtre municipal

Le Grand ballet de Kiev s'invite dans votre théâtre pour deux soirées exceptionnelles autour d'incontournables de la danse classique !

Deux chefs-d'œuvre de la danse classique prendront vie sur la scène du Théâtre municipal, interprétés avec brio par le Grand ballet de Kiev.

Le mardi soir, plongez au cœur de la plus célèbre histoire d'amour de William Shakespeare avec "Roméo et Juliette" mise en musique par Prokofiev. Ce ballet en trois actes capture avec intensité la passion et la tragédie des jeunes amants de Vérone, Roméo Montaigu et Juliette Capulet. Une performance émouvante qui ravira les amateurs de danse et de grands récits !

Le mercredi, laissez-vous envoûter par l'interprétation magistrale du ballet le plus emblématique : "Lac des Cygnes", le joyau intemporel de Tchaïkovski. Revivez l'histoire magique du prince Siegfried et de la douce Odette, sublimée par la chorégraphie légendaire de Marius Petipa. Une fresque poétique et élégante qui promet un moment d'évasion absolue !

Renseignements et réservation sur [www.theatre-sens.fr](http://www.theatre-sens.fr)



## Le Grand Cirque Medrano présente les Jeux de la Piste

→ **Du 21 au 23 mars**

Le Grand Cirque Medrano vous invite sous son majestueux dôme pour découvrir son tout nouveau spectacle : les Jeux de la Piste. Cet événement exceptionnel s'impose comme le rendez-vous incontournable de ce mois de mars !

Plongez dans un univers où le cirque fusionne avec l'esprit de l'Olympisme pour vous offrir un voyage inoubliable à travers des performances sensationnelles. Acrobaties spectaculaires, jongleries d'une précision millimétrée, équilibres vertigineux et synchronisation parfaite : chaque numéro est conçu pour émerveiller petits et grands.

Avec 14 nationalités représentées et 9 prix internationaux à son actif, ce spectacle unique est une célébration de la passion, de l'excellence et de la convivialité. Préparez-vous à vivre une expérience mémorable qui restera gravée dans vos cœurs.

Réservations et informations : [www.cirque-medrano.fr](http://www.cirque-medrano.fr)

## expositions

▪ **Gaston Ramon, savant sénonais, 1886-1963 : une histoire de vaccinations**

Jusqu'au 8 mars 2025  
CEREP

▪ **Flora DESBROSSES**

Du 3 au 28 février  
Maison Jean Cousin

## conférences / rencontres

▪ « **Géopolitique : les Etats-Unis et le Pacifique** »

avec Yves BOQUET (USPT)  
Samedi 8 février à 17h  
CEREP

## animations / événements

▪ **Concours de Dessin Manga : créez l'affiche de SaYONNE'ara 2025 !**

Jusqu'au 15 mars 2025 -  
Informations sur [www.sayonneara.fr](http://www.sayonneara.fr)

▪ **Prix Littéraire SaYONNE'ara 2025 : votez pour le meilleur manga !**

Jusqu'au 15 mars 2025  
Dans les CDI et bibliothèques -  
Informations sur [www.sayonneara.fr](http://www.sayonneara.fr)

▪ **Les puces indoor** par l'association Stolliahc  
Dimanche 2 février de 8h à 18h  
Marché couvert

▪ **Vide-greniers** organisé par Kiwanis Sens Ycaunae  
Dimanche 2 février de 8h à 18h  
Salle des fêtes

▪ **Journée de la biodiversité** organisée par le Cercle Condorcet du Sénonais  
Mardi 4 février de 8h à 18h  
Salle des fêtes

▪ **Les Marmottines** - de 0 à 3 ans  
Bibliothèque  
- Mercredi 5 février à 10h : Histoires et comptines  
- Mercredi 26 février à 10h : Ludothèque

▪ **Initiation au graffiti** sur inscription  
- Samedi 8 février de 14h à 16h  
Médiathèque  
- Mercredi 19 février de 14h à 17h  
Bibliothèque

▪ **Journée portes-ouvertes de la Maison des associations**  
Samedi 8 février de 10h à 18h  
Maison des associations, Espaces Savinien

▪ **Fête des bénévoles associatifs**  
Samedi 8 février de 18h à 22h  
Maison des associations, Espaces Savinien

▪ **Café Culture des Charmilles**  
Mardi 11 février à 10h  
Salle des fêtes des Charmilles (résidence séniors)

▪ **Aux petits pieds de la lettre**  
Mercredi 12 février à 10h30  
Médiathèque

▪ **Japan Club** : jeux de société Japon  
Mercredi 12 février de 14h à 17h  
Bibliothèque

▪ **Le temps des Histoires** - de 4 à 10 ans  
- Mercredi 12 février à 15h30  
Bibliothèque  
- Mercredi 19 février à 14h30  
Médiathèque

▪ **Marché nocturne et concert de la Saint-Valentin**  
Vendredi 14 février de 18h à 22h  
Marché couvert

▪ **Soirée bleue**, par le Kiwanis Club de Sens  
Samedi 15 février de 20h à 2h  
Salle des fêtes

▪ **Brocante mensuelle** par Radio Stolliahc  
Dimanche 16 février de 7h à 17h30  
Boulevard du Mail

▪ **Atelier parents-enfants** "Quels jeux, quel âge ?"  
Vendredi 21 février de 9h à 11h  
Centre social des Chaillots

▪ **Le temps d'un conte** avec Christelle RISSE  
Samedi 22 février de 15h à 16h  
Médiathèque

▪ **Histoires arc-en-ciel** - de 2 à 5 ans  
Samedi 22 février à 11h  
Médiathèque

▪ **Le Sens de la Pub** par l'association Stolliahc  
Dimanche 23 février de 8h à 15h  
Marché couvert

▪ **Festival des Grands-Parents**  
Salle des fêtes  
- Mardi 25 février de 14h à 17h : atelier manuel  
- Mercredi 26 février de 14h à 17h : loto intergénérationnel  
- Jeudi 27 février de 14h à 17h : après-midi jeux de société  
- Vendredi 28 février de 14h à 17h : atelier cuisine

▪ **Café Lecture** - public ados/adultes  
Mercredi 26 février à 17h30  
Bibliothèque, espace numérique

▪ **Soirée aquafitness**  
Mercredi 26 février de 17h à 20h30  
Centre nautique Pierre Toinot

▪ **Soirée jeux de société**  
Vendredi 28 février de 18h à 21h  
Médiathèque

## spectacles / concerts

▪ **Scène ouverte #3 "Je crie ton nom, liberté"**  
Samedi 1<sup>er</sup> février à 20h  
La Scène

▪ **Mondial placard**  
Samedi 1<sup>er</sup> février à 20h30  
Théâtre municipal

▪ **Un air de fête par Cinq de cœur**  
Samedi 8 février à 20h30  
Théâtre municipal

▪ **Mr Hardearly**  
Samedi 8 février à 21h  
La Scène

▪ **Roméo et Juliette** par le Grand ballet de Kiev  
Mardi 11 février à 20h30  
Théâtre municipal

▪ **Le lac des cygnes** par le Grand ballet de Kiev  
Mercredi 12 février à 20h30  
Théâtre municipal

▪ **Concert du Conservatoire du Grand Sénonais**  
Vendredi 14 février à 20h  
La Scène

▪ **L'ensemble Quinconce**  
Vendredi 14 février à 20h30  
Théâtre municipal

▪ **Moonflower "Tribute Santana"**  
Samedi 15 février à 21h  
La Scène

▪ **La mort heureuse**  
Vendredi 21 février à 20h30  
Théâtre municipal

## Sport

▪ **Basket** - Championnat pré national Féminine, Poule A  
Gymnase Sylvain Dupéchez  
Dimanche 9 février à 15h30 : ESPB contre UNION MONETEAU VERMENTON

▪ **Football** - Championnat masculin Régional 1 HERBELIN  
Stade Fernand Sastre  
Dimanche 23 février à 14h30 : SENS FC contre RACING BESANÇON 2

▪ **Handball** - Championnat Régional Honneur masculin, Poule C  
Complexe sportif Roger Breton  
- Dimanche 9 février à 14h : HBC SENS contre HBC AUXERROIS (A)  
- Samedi 15 février à 19h : HBC SENS contre HB SAINT MARCEL

▪ **Rugby** - Championnat territorial Régional 3, Poule 1  
Site sportif René Binet, terrains de rugby  
- Dimanche 9 février à 15h : RCS contre RC COULANGES SUR YONNE

▪ **Volley-ball** - Championnat Elite féminine  
Complexe sportif Roger Breton  
- Samedi 8 février à 20h : SENS VOLLEY 89 contre VOLLEY CLUB DE VALENCIENNES

# L'actualité en bref ...

## La démographie de Sens : une attractivité régionale en progression



### La ville de Sens : locomotive du nord de l'Yonne

Les chiffres récents publiés le 19 décembre dernier par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) confirment l'attractivité de la ville de Sens, située dans le nord de l'Yonne. Entre 2016 et 2022, la population municipale de Sens a enregistré une progression notable de 5,26 %, passant de 25913 habitants à 27275 habitants. Cette augmentation de 1 362 habitants s'inscrit dans un contexte où le reste du département subit une baisse globale de sa population, avec une perte de 6 648 habitants sur la même période.

#### Une croissance portée par le solde migratoire

La dynamique démographique de Sens et de son arrondissement ne repose pas sur le solde naturel (différence entre naissances et décès), qui reste relativement stable, mais sur un solde migratoire positif. Selon les données de l'Insee, la proximité avec la région parisienne constitue un atout majeur, attirant des actifs à la recherche d'un cadre de vie plus abordable. En effet, les prix du foncier dans le nord de l'Yonne, nettement inférieurs à ceux de l'Île-de-France, facilitent l'accès à la propriété pour des ménages à revenus modérés.

#### Une dynamique régionale soutenue par l'agglomération du Grand Sénonais

Dans un contexte départemental où la population diminue de 0,30 % par an, la communauté d'agglomération du Grand Sénonais se distingue avec une croissance annuelle moyenne de 0,30 %. Cette progression représente un gain de 1 180 habitants entre 2016 et 2022. Les communes comme Villeneuve-sur-Yonne (-2,45 %) et Pont-sur-Yonne (-0,74 %) résistent mieux que d'autres grâce à leur position stratégique.

#### Un tissu économique favorable à l'industrie

L'analyse de l'Insee souligne également que le nord de l'Yonne possède un tissu économique orienté vers l'industrie, offrant des opportunités d'emploi qui attirent des actifs. En 2021, 55 % des nouveaux arrivants étaient des personnes actives avec un emploi. Ce dynamisme, combiné à l'accessibilité foncière, renforce l'attractivité de Sens et de ses environs.



### Opération de recensement de la population

Le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 22 février 2025. Cette année, il sera exceptionnellement associé à l'enquête «Familles,» réalisée tous les 10 ans.

Pour cette mission, 5 agents recenseurs ont été recrutés pour couvrir 1 254 logements, représentant 8 % de la population sénonaise. Ils seront pourvus d'une carte tricolore avec leur photo, signée par le Maire.

Du 6 au 15 janvier 2025, les agents suivront une formation et effectueront une tournée de reconnaissance en distribuant un courrier dans les boîtes aux lettres des habitants concernés. À partir du 16 janvier, ils remettront les notices pour répondre au recensement, soit en ligne, soit sous format papier selon la préférence des résidents. En

cas de difficulté, les agents seront disponibles pour accompagner les habitants pour remplir les documents.

Le recensement, acte civique obligatoire, garantit la confidentialité des réponses, qui sont uniquement exploitées par l'INSEE dans le respect de la vie privée.

# Expressions de la majorité et des groupes d'opposition

Depuis 2014, notre équipe municipale porte une vision claire et ambitieuse pour Sens, fondée sur deux piliers : la croissance et l'équilibre.

Le premier pilier est la croissance démographique. Sens doit continuer à attirer de nouveaux habitants pour atteindre l'objectif de 30 000 habitants d'ici 2030. Notre position géographique stratégique, entre l'Île-de-France et la Bourgogne-Franche-Comté, et notre dynamisme économique, avec 20 % des emplois liés à l'industrie, nous obligent à penser et préparer cette croissance. Cela signifie moderniser nos infrastructures et services, investir dans des équipements publics adaptés et créer un cadre de vie qui réponde aux besoins de tous.

Le deuxième pilier est l'équilibre sociologique. Nous refusons la fracture sociale et le cloisonnement des populations. Nous voulons une ville harmonieuse, où chaque habitant trouve sa place, quelle que soit sa situation. Sens doit rester une ville où la mixité sociale est une force : un lieu de vie où se côtoient toutes les générations et catégories sociales.

Pour cela, nous agissons pour rééquilibrer l'offre de logement en favorisant l'accès à la propriété tout en maintenant un taux de logements sociaux soutenable. Le programme de renouvellement urbain aux Champs-Plaisants et aux Arènes incarne cette volonté de diversifier l'habitat et de réduire la part du logement social, tout en rénovant et embellissant ces quartiers : ceux qui nous accusent de « casser » le logement social oublient qu'il s'agit avant tout de garantir un cadre de vie digne pour tous.

Ces deux orientations stratégiques se complètent et traduisent notre ambition : faire de Sens une ville en plein essor sans renier son identité, une ville dynamique et solidaire, où chacun peut construire son avenir avec sérénité.

Faire de Sens « la ville de toute une vie », c'est bâtir une ville qui évolue sans exclure et qui accompagne ses habitants à chaque étape de leur parcours.

## Expression de la majorité

Banqueroute municipale annoncée lors des vœux

Lors de la cérémonie des vœux, Paul-Antoine de Carville a développé une stratégie tout à fait personnelle et décalée pour l'avenir de notre Cité. En annonçant la réduction du logement social, dans l'idée non dissimulée de changer la typologie de la population, il se trompe et va au contraire accroître considérablement la précarité. Le logement est tout, sauf le bon levier. La baisse du nombre de logements sociaux entrainera une augmentation du prix moyen des loyers, ce qui engendrera une baisse significative et directe du pouvoir d'achat des Sénonais, mettant ainsi en danger toute l'économie locale. Les leviers pour « upgrader » notre ville et développer le vivre ensemble sont plutôt économiques, culturelles et dans le développement des services publics. Dans ce domaine aussi, le Maire fait fausse

route : des coupes sombres dans la culture (fermeture de l'atelier moulages, fermeture du Garage, fermeture provisoire du musée, ...), une orientation économique sur des emplois précaires et peu rémunérés (logistique), et enfin des services publics affaiblis sous prétexte de faire des économies (personnel réduit, services fermés, ...). Cette démonstration n'est pas le fruit d'une politique de gauche ou de droite. Il s'agit des conséquences économiques et sociologiques de l'orientation politique désastreuse souhaitée par la majorité. Que le Maire et sa garde rapprochée condamnent la Ville, c'est une chose, mais notre groupe en appelle au bon sens des conseillers : Mesdames, messieurs, ne soyez pas co-responsables de cette banqueroute municipale annoncée, réveillez-vous !!

## Groupe d'opposition Le Bon Sens

Expression non reçue

Bouvier Desnos – Ludovic Massard  
Groupe d'opposition Rassemblement National

Les vœux 2025 et les propos qui ont suivi dans la presse sur le logement social et ses habitants à Sens de la part du maire sont inadmissibles. Nous les dénonçons avec le PS, le PC, les Écologistes et FRV Sens dans un communiqué que vous retrouverez sur notre site : [sens-ecologie-solidarite.fr](https://sens-ecologie-solidarite.fr). La réduction drastique des logements sociaux annoncée mettra à mal la mixité sociale, et la formule « ces populations nécessitent souvent d'autres services qui coûtent cher à la collectivité » est stigmatisante. Le logement est une charge financière lourde pour de nombreux Sénonais, il est primordial d'apporter des solutions à

chacun, dont beaucoup sont des travailleurs. Nous rappelons au maire que le droit au logement est inscrit dans notre constitution et qu'il n'est pas dans son mandat de choisir qui doivent être les habitants de la ville. A contrario, nous lui demandons de jouer son rôle de maire, c'est-à-dire de lutter contre la spéculation financière sur le logement et la transformation de biens en Airbnb, d'instaurer une politique d'encadrement des loyers et de lutter réellement contre l'habitat indigne.

Groupe d'opposition Sens Écologie et Solidarité

# Les membres du conseil municipal

## Les conseillers de la majorité

**Paul-Antoine de Carville**  
Maire

**Clarisse Quentin**  
1<sup>er</sup> adjoint au maire, déléguée aux finances, à l'attractivité commerciale et artisanale, vice-présidente de l'Agglomération en charge du développement économique, emploi et formation

**Jean-Pierre Crost**  
2<sup>e</sup> adjoint au maire, délégué aux politiques relatives au logement et à l'habitat

**Ghislaine Pieux**  
3<sup>e</sup> adjoint au maire, délégué à la santé et aux solidarités

**Amine Hiridjee**  
4<sup>e</sup> adjoint au maire, délégué aux enjeux écologiques et cadre de vie, conseiller communautaire spécial en charge des transversalités environnementales.

**Laurence Ethuin-Coffinet**  
5<sup>e</sup> adjoint au maire, déléguée au patrimoine historique et au rayonnement du territoire, conseiller communautaire délégué à l'enseignement supérieur et professionnel

**Romain Crocco**  
6<sup>e</sup> adjoint au maire, délégué au sport, à la jeunesse et à la vie culturelle

**Nicole Langel**  
7<sup>e</sup> adjoint au maire, délégué aux ressources humaines, aux affaires générales et à la commande publique, conseiller communautaire délégué aux ressources humaines et financières et stratégies de mutualisation des services

**Célestin N'goma**  
8<sup>e</sup> adjoint au maire, délégué à la ville numérique, à la vie associative, modernisation de l'action publique et au dialogue citoyen

**Pascale Larché**  
9<sup>e</sup> adjoint au maire, délégué à l'éducation, la famille et la petite enfance

**Michel Grass**  
10<sup>e</sup> adjoint au maire, délégué à l'urbanisme et aux grands projets, vice-président de l'Agglomération du patrimoine et pacte fiscal et financier

**Gérard Brunin**  
conseiller municipal délégué à la gestion patrimoniale

**Nicolas Pichard**  
conseiller municipal délégué aux anciens combattants, au devoir de mémoire et aux actions civiques

**Murielle Blin**  
conseiller municipal délégué à la politique de la ville

**Jean-Pierre Botard**  
conseiller municipal délégué à la qualité de l'espace public

**Jimmy Bonnabeau**  
conseiller municipal délégué à la jeunesse et à la communication digitale

**Aline Rose Kpakpa**  
Conseiller délégué aux liens intergénérationnels et des politiques dédiées aux aînés

Véronique Frantz, Mathilde Hérouart  
Boniface Forno, Sandrine Imbert  
Goran Radovanovic, Josiane Sarrazin  
Cyril Riquet, Valérie Gallet  
Annie Petit, Olivier Beck

## Les conseillers de l'opposition

Laurent Moinet  
Alexandra Lenain  
Véronique Carrère

Mehdi Khan (ni)

Mathieu Bitoun  
Delphine Henry

Ludovic Massard  
Karine Bouvier Desnos

## Permanences des élus

• **Permanence du maire**  
uniquement sur rendez-vous le jeudi de 9h à 11h à l'Hôtel de Ville de Sens - Prise de rdv au 03 86 95 67 00



• **Permanence de Célestin N'goma**  
(sans rdv)  
- au centre social des Champs-Plaisants et au centre social des Chaillots  
- au Parc du Moulin à Tan, salle de réunion  
- à l'Hôtel de Ville  
Information sur les permanences au 03 86 95 67 00



• **Permanence de Clarisse Quentin**  
le mardi de 9h à 11h sur rdv au 03.86.95.67.00



• **Permanence d'Amine Hiridjee**  
sur rdv au 03.86.95.67.00

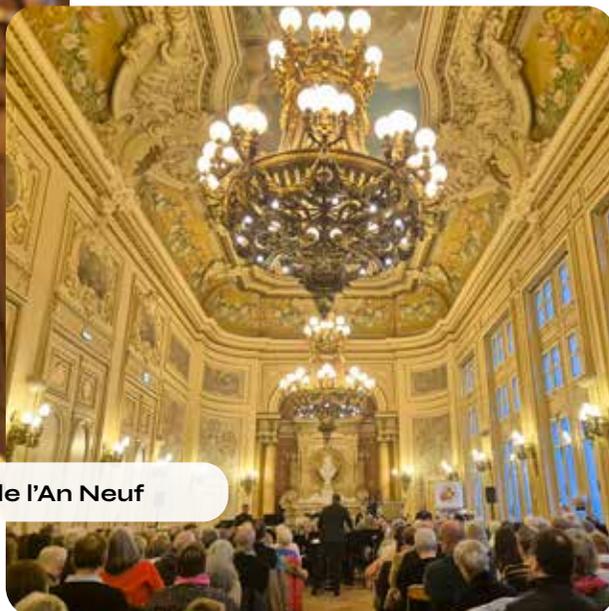


**Prochain conseil municipal**  
lundi 24 mars 2025 à 18h30

# retour en images



Concert de l'An Neuf



Jérôme Laran, révélation classique 2004  
invité au concert de l'an neuf



Cactus Rider à la Scène



La raison du plus fou au Théâtre municipal





Zen à Sens



Cérémonie des vœux du maire

Serge Merlaud Pascal Gaubert jazz quartet à la Scène



art & culture



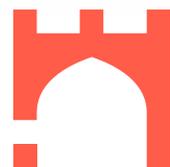
festivités



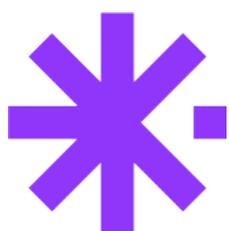
po

# Retrouvez encore plus d'actualités

sur le nouveau site internet  
de la ville de Sens



[www.ville-sens.fr](http://www.ville-sens.fr)



est... ne... l'Yonne

